



Exemples de services de mobilité et aides existantes à l'échelle régionale, pour les jeunes en formation

La Région Hauts-de-France facilite la mobilité des jeunes

► Avec les cars Hauts-de-France mobilités

- ✓ **GRATUITS*** pour :
 - les apprentis et élèves des écoles de production
 - les étudiants boursiers
 - les jeunes de -26 ans pendant les vacances scolaires, les weekends et jours fériés
- ✓ **10 € / mois***
 - Pour les jeunes de -26 ans en semaine hors période de vacances scolaires



► Avec les trains Hauts-de-France mobilités

- ✓ **GRATUITS*** pour les étudiants boursiers
- ✓ **« Mon Abo étudiant et apprenti »*** permet 88 % de réduction en moyenne pour les étudiants et apprentis, pour voyager en illimité sur 1 trajet (domicile - lieu de formation)
- ✓ **« Ma Carte TER HDF -26 ans »** pour 15 € / an, offre 50 % de réduction sur tous leurs billets et 75 % de réduction pour 3 accompagnants de 4 à 18 ans inclus
- ✓ Le **« Billet jeune 4-18 ans »** est à moitié prix pour tous les trajets en TER

** Tous ces titres nécessitent de produire des justificatifs afin d'être inscrit sur la carte Pass Pass nominative du jeune : rdv sur hautsdefrance-mobilites.fr/*



Les aides T.H.R.

TRANSPORTS

- 45 jours après la signature du contrat
- apprentis inscrits dans un CFA régional
(ou une entreprise en HDF si CFA hors région)
- demande renouvelable 12 mois après
- validation du CFA obligatoire

Distance domicile /CFA

Distance	barème /an
Moins de 10 km	0 €
Entre 10 km et 40 km	100 €
Entre 41 km et 100 km	150 €
Plus de 100 km	200 €

Calcul
automatique



le n° vert:
0800 026 080

Le F.S.A. (Fonds de solidarité des apprentis)

- répondre à des besoins & urgences exceptionnels (800€ max pour les transports)
- apprentis inscrits dans un CFA en Hauts-de-France.
- L'apprenti devra remplir le formulaire
via la plateforme PAS « FSAP » et joindre l'attestation du CFA

Vérifier la
mobilisation
des THR en
amont !



le n° vert:
0800 026 080





Aide au permis de conduire « PERM 26 »

Objectifs : Favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation , et faciliter la mobilité des jeunes

Pour qui ?

- les **apprentis**,
- les **stagiaires de la formation professionnelle** inscrits depuis + de 6 mois à France Travail,
- les demandeurs d'emplois inscrits en catégorie 1,2,3 depuis + de 6 mois,
- les **lycéens** en année terminale **BAC pro ou CAP**.

Pour déposer la demande:

https://aides.hautsdefrance.fr/guides/PAS/PERM/PERM26_FALC.pdf

Pour plus d'information:



le n° vert:
0800 026 080



« En route pour l'emploi » Mise à disposition de véhicule + assurance pour 1 €/jour travaillé pour un mois

Objectifs: Aider à la mobilité des usagers lorsque celle-ci conditionne une insertion ou une réinsertion professionnelle.

Pour qui ?

- Les salariés en période d'essai ou avec un véhicule en panne
- Les étudiants ou les **stagiaires de la formation professionnelle** devant se rendre sur leur lieu de stage en entreprise.
- Les titulaires d'un contrat par alternance, **apprentissage ou professionnalisation**, en période d'essai ou avec un véhicule en panne et devant se rendre sur le lieu de leur entreprise

pour déposer la demande: <https://enroutepourlemploi.hautsdefrance.fr/public/compte/login>

Pour plus d'information:



le n° vert:
0800 026 080



Aide au Transport aux Particuliers « ATP »



Objectifs: Maintien du pouvoir d'achat, aider les salariés par la prise en charge d'une partie des frais liés au trajet domicile-travail, soutenir les usagers dans l'accès à l'emploi

Pour qui ?

- les salariés en CDI ou en CDD y compris les **contrats de professionnalisation**, les **apprentis**,
- les étudiants

Pour déposer la demande: <https://aides.hautsdefrance.fr/sub/tiers/aides/details?sigle=ATPS26>

Pour plus d'information, et pour connaître les bénéficiaires:



le n° vert:
0800 026 080

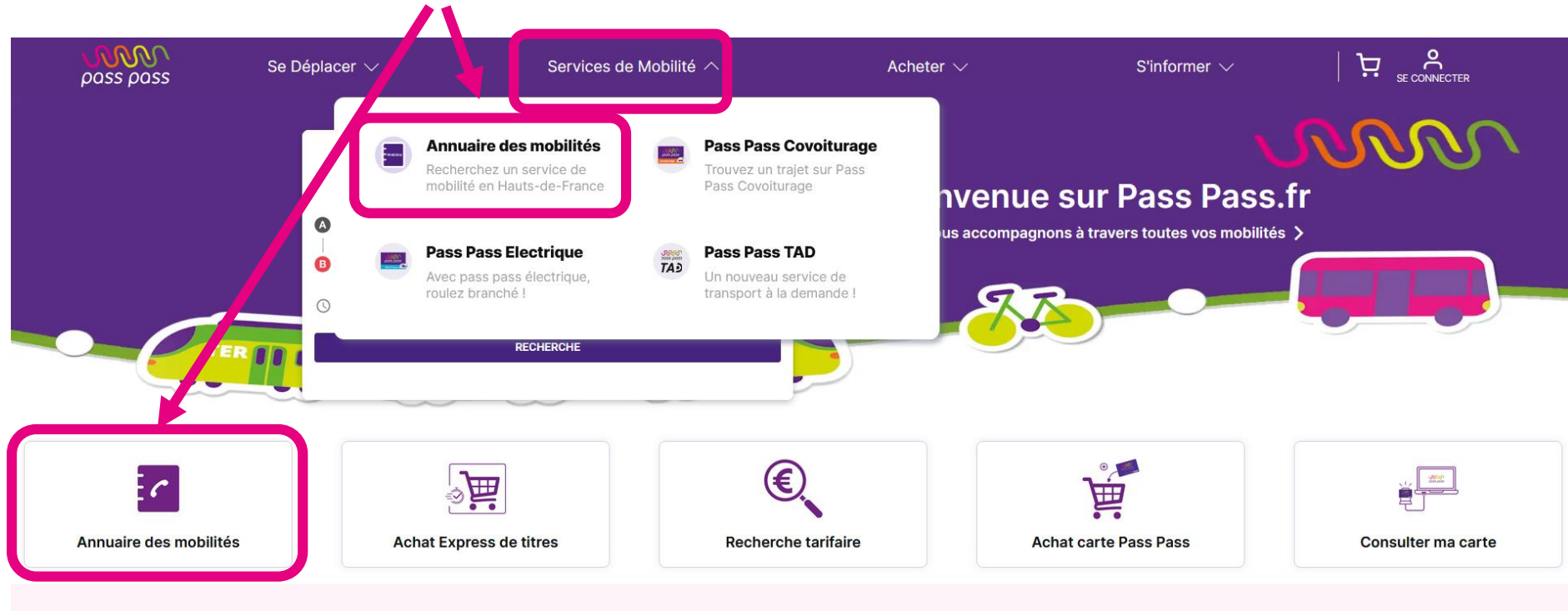
Annuaire des services de mobilité : de quoi parle-t-on ?

- ▶ Objectif exprimé lors de l'élaboration des Plans d'Action en matière de Mobilité Solidaire (PAMS) d'améliorer la connaissance relative aux services de mobilité afin de mieux informer les habitants ;
- ▶ Développement d'un annuaire par le Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts-de-France (SMMHdF), mis en ligne en novembre 2025 ;
- ▶ Recensement des services existants en matière de mobilité solidaire (aides financières, diagnostic mobilité, transport adapté, etc.) et des services de transport de droit commun en région Hauts-de-France.

Accéder à l'annuaire des services de mobilité

► <https://www.passpass.fr/annuaire-mobilités>

► Ou depuis le site <https://www.passpass.fr/>



Les jeunes dans l'annuaire

- ▶ Filtre « Jeunes » : concerne les lycéens, les apprentis, les étudiants, les personnes de moins de 25 ans selon les services recensés

- ▶ Services proposés pour les jeunes :
 - Accompagnement à la mobilité ;
 - Aide financière et micro-crédit ;
 - Auto-école sociale et solidaire ;
 - Autopartage ;
 - Covoiturage ;
 - Location de vélo ;
 - Location de véhicules, de deux-roues ;
 - Réparation de vélos ou de véhicules motorisés ;
 - Transport collectif ou solidaire.

Quelques exemples

► Aide au permis de conduire - Région Hauts-de-France

Commune(s)

Rechercher une commune

Type de service

Aide financière et micro-crédit ▼

Profil usager

Jeune ▼

Réinitialiser les filtres



Aide au Permis de conduire



Informations complémentaires

Téléphone : 0 800 026 080

Aide financière et micro-crédit

Aide au permis de conduire destinée aux jeunes de 16 à 25 ans ayant besoin du permis de conduire dans le cadre de la recherche ou du maintien d'un emploi ou d'une formation.

Les jeunes de 16 à 25 ans éligibles à cette aide doivent appartenir à l'une de ces catégories au moment du dépôt de la demande :

- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en catégorie 1, 2 ou 3 depuis au moins 6 mois et de manière continue ;
- Stagiaires de la formation professionnelle inscrits à France Travail justifiant d'une période d'inscription minimum de 6 mois en continu ;
- Jeunes inscrits en Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) avec une Mission Locale ou France travail pour construire un projet professionnel ;
- Jeunes inscrits en Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) avec une Mission Locale pour construire un projet professionnel ;
- Apprentis ;
- Lycéens inscrits en Terminale Bac Pro ;
- Lycéens inscrits en dernière année de CAP ;
- Élèves inscrits en École de production.

Afin de connaître l'ensemble des autres conditions et des pièces à fournir, veuillez vous rendre sur la page internet et pour plus de renseignements contacter la Région via le n° vert ou le formulaire de contact : <https://www.hautsdefrance.fr/aides-contact/>.

Quelques exemples

► Location de véhicules électriques – ML de Château-Thierry

Commune(s)

Château-Thierry (02) ✕

Rechercher une commune

Type de service

Aucun filtre ▼

Profil usager

Jeune ▼

Réinitialiser les filtres



Mission Locale de Château-Thierry



Informations complémentaires

Téléphone : 03 23 84 23 23

Adresse email : missionlocale@mlchth.com

Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30 Mercredi, Vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

[Voir sur la carte](#)

Service véhicules motorisés

La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé.

Sur le transport et la mobilité, la structure propose différents accompagnements. La mission locale réalise des diagnostics mobilité. Il s'agit d'un entretien individualisé afin d'évaluer la situation d'un jeune en matière de déplacement et d'identifier les freins éventuels à son accès à l'emploi, à la formation ou à l'autonomie. A partir de ce diagnostic mobilité, un plan d'action peut être mis en place (aide au financement du permis de conduire, orientation vers des solutions de mobilité, accompagnement à l'achat d'un véhicule).

La structure aide également à passer le permis à travers des ateliers code de la route et son simulateur de conduite.

Enfin, la mission locale de Château-Thierry met à disposition des jeunes en location une dizaine de scooters et quelques véhicules électriques sans permis.

Quelques exemples

► Gratuité des apprentis - Réseau TUC (CA de Cambrai)

Commune(s)

Cambrai (59) ✕

Rechercher une commune

Type de service

Transport collectif ou solidaire ▼

Profil usager

Jeune ▼

Réinitialiser les filtres

**TUC**

**Informations complémentaires**
Téléphone : 03 56 660 660
Adresse email : contact-tuc@place-mobilite.fr

Voir sur la carte

Transport collectif ou solidaire

Le réseau TUC est composé de 15 lignes régulières qui desservent les 55 communes de la Communauté d'Agglomération de Cambrai. 4 navettes complémentaires gratuites complètent l'offre urbaine, ainsi que des navettes qui desservent les parcs d'activités (Actipôle et Cantimpré).

La gratuité existe pour les collégiens, les lycéens, les écoliers des RPI, les étudiants, les apprentis et les 60 ans et plus résidant dans l'une des communes de la communauté d'agglomération de Cambrai. Le droit à la gratuité nécessite des pièces justificatives et est valable 12 mois à partir de la date de votre souscription. Le droit à la gratuité doit être renouvelé chaque année pour vérifier que vous êtes toujours résident de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

Il existe aussi des abonnements à tarif réduit en fonction du revenu fiscal de référence et du nombre de personnes résidant dans le foyer.

Quelques exemples

► Accompagnement à la mobilité – Espace Mobilité de l'Artois

Commune(s)

Rechercher une commune

Type de service

Accompagnement à la mobilité ▼

Profil usager

Jeune ▼

Réinitialiser les filtres



EMA - Espace Mobilité de l'Artois



Informations complémentaires

Téléphone : 03 21 26 38 28 / 06 74 39 15 19

Adresse email : espace.mob62@gmail.com

[Voir sur la carte](#)

Accompagnement à la mobilité

Premier entretien avec EMA

J'utilise un outil de diagnostic et je fais un tour d'horizon de mes points forts et mes points d'efforts avec le conseiller mobilité. Je vois s'ils sont en adéquation avec mon projet professionnel.

Atelier collectif

Au sein d'un atelier collectif, j'évalue mon autonomie en matière de mobilité et utilise les outils de diagnostic.

Second entretien avec EMA

Je reçois les préconisations du conseiller mobilité et je suis orienté soit vers "un diagnostic-une solution" soit vers "un diagnostic-un accompagnement".

Pour plus d'information vous pouvez vous rendre :

- 35 boulevard Raymond Poincaré, 62400 - Béthune
- 80 rue Monpencher, 62110 - Hénin-Beaumont
- 91 Avenue Jean Jaurès, 62800 - Liévin

Enrichissement de l'annuaire

- ▶ Mise en place de référents au cours de l'année 2026 afin de remonter des nouveaux services, des mises à jour des informations relatives aux services recensés ;
- ▶ Collaboration avec la plateforme DORA (recensement de l'offre d'insertion) pour enrichir l'annuaire.